

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 19/A0N0/C-
AYOS/CIPM/2022 du 10/06/2022
En procédure d'urgence pour
l'exécution des travaux de
construction d'un pont
définitif de 6ml de portée
sur la rivière Biyili au
pk2+900 du tronçon de route
Nyabewo'o-Ndele, dans la
commune d'Ayos, département
du Nyong & Mfoumou, Région du
Centre. Financement : BIP
MINTP – Budget de la Commune
d'Ayos – Exercices 2022 et
suivants. Le Maire de la
Commune d'Ayos, Maître
d'Ouvrage, lance pour le**

compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués. Source de financement BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP)

1.Objet

Dans le cadre de la campagne de renforcement/réfection des ouvrages d'art pour l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 6ml de portée sur la rivière Biyili au pk2+900 du tronçon de route Nyabewo'o-Ndele, dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, Région du Centre.

2.Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la construction des ouvrages d'art concernés. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des enrochements ;
- La fourniture et mise en place des barbacanes ;
- La réalisation des fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;
- La construction de culée en maçonnerie de moellons $h \leq 3$ m ;
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière des culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La mise en œuvre du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ et du béton armé dosé à 350 kg/m³ ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 450 ;
- La réalisation de coffrages ordinaires ;
- La mise en place des échafaudages ;
- La fourniture et mise en place des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques et d'exécution ;
- La fourniture et pose des entretoises ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé) ;
- La fourniture et pose des panneaux de signalisation métalliques de type A ;
- La fourniture et pose des balises en béton armé préfabriqué ;
- Le maintien de la circulation ;
- La fourniture et application de la peinture anticorrosive et à huile.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Ouvrage/ Rivière / Tronçon	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Pont définitif de 6ml de portée sur la rivière Biyili au pk2+900 du tronçon de route Nyabewo'o-Ndele	49 713 655	06	Construction

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics et le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2022 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA

au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 08/07/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 19 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 10/06/2022

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 6ml de portée sur la

rivière Biyili au pk2+900 du tronçon de route Nyabewo'o-Ndele, dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, Région du Centre.

Financement : BIP MINTP – Budget de la Commune d'Ayos – Exercices 2022 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Huit cents mille (800 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11.Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/07/2022 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
 - L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
 - Le rapport de visite des lieux signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins 15 000 000 (quinze millions) de FCFA.
- f) N'avoir pas présenté un Conducteur des travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 12 critères sur l'ensemble des 17 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 17 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **07 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

YAOUNDE Le 10-06-2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul